

DUMAS
ALEXANDRE

LES MILLE ET
UN FANTÔMES

Александр Дюма
Les mille et un fantômes

«Public Domain»

Дюма А.

Les mille et un fantômes / А. Дюма — «Public Domain»,

Содержание

I	8
II	12
III	17
IV	22
V	28
Конец ознакомительного фрагмента.	30

Alexandre Dumas

Les mille et un fantômes

Mon cher ami, vous m'avez dit souvent, – au milieu de ces soirées, devenues trop rares, où chacun bavarde à loisir, ou disant le rêve de son cœur, ou suivant le caprice de son esprit, ou gaspillant le trésor de ses souvenirs, – vous m'avez dit souvent que depuis Scheherazade et après Nodier, j'étais un des plus amusants conteurs que vous eussiez entendus. Voilà aujourd'hui que vous m'écrivez qu'en attendant un long roman de moi, – vous savez, un de ces romans interminables comme j'en écris, et dans lesquels je fais entrer tout un siècle, – vous voudriez bien quelques contes, – deux, quatre ou six volumes tout au plus, pauvres fleurs de mon jardin, que vous comptez jeter au milieu des préoccupations politiques du moment, entre le procès de Bourges, par exemple, et les élections du mois de mai.

Hélas! mon ami, l'époque est triste, et mes contes, je vous en préviens, ne seront pas gais. Seulement, vous permettrez que, lassé de ce que je vois se passer tous les jours dans le monde réel, j'aie cherché mes récits dans le monde imaginaire. Hélas! j'ai bien peur que tous les esprits un peu élevés, un peu poétiques, un peu rêveurs, n'en soient à cette heure où en est le mien, c'est-à-dire à la recherche de l'idéal, le seul, refuge que Dieu nous laisse contre la réalité.

Tenez, je suis là au milieu de cinquante volumes ouverts à propos d'une histoire de la Régence que je viens d'achever, et que je vous prie, si vous en rendez compte, d'inviter les mères à ne pas laisser lire à leurs filles. Eh bien! je suis là, vous disais-je, et, tout en vous écrivant, mes yeux s'arrêtent sur une page des Mémoires du marquis d'Argenson, où, au-dessous de ces mots: *De la Conversation d'autrefois et de celle d'à présent*, je lis ceux-ci:

«Je suis persuadé que, du temps où l'hôtel Rambouillet donnait le ton à la bonne compagnie, on écoutait bien et l'on raisonnait mieux. On cultivait son goût et son esprit. J'ai encore vu des modèles de ce genre de conversation parmi les vieillards de la cour que j'ai fréquentés. Ils avaient le mot propre, de l'énergie et de la finesse, quelques antithèses, mais des épithètes qui augmentaient le sens; de la profondeur sans pédanterie, de l'enjouement sans malignité.»

Il y a juste cent ans que le marquis d'Argenson écrivit ces lignes, que je copie dans son livre, – Il avait, à l'époque où il les écrivait, à peu près l'âge que nous avons, – et, comme lui, mon cher ami, nous pouvons dire: – Nous avons connu des vieillards qui étaient, hélas! ce que nous ne sommes plus, c'est-à-dire des hommes de bonne compagnie.

Nous les avons vus, mais nos fils ne les verront pas. Voilà ce qui fait, quoique nous ne valions pas grand'chose, que nous vaudrons mieux que ne vaudront nos fils.

Il est vrai que tous les jours nous faisons un pas vers la liberté, l'égalité, la fraternité, trois grands mots que la Révolution de 93, vous savez, l'autre, la douairière, a lancés au milieu de la société moderne, comme elle eût fait d'un tigre, d'un lion et d'un ours habillés avec des toisons d'agneaux; mots vides, malheureusement, et qu'on lisait à travers la fumée de juin sur nos monuments publics criblés de balles.

Moi, je vais comme les autres; moi, je suis le mouvement. Dieu me garde de prêcher l'immobilité. – L'immobilité, c'est la mort. Mais je vais comme un de ces hommes dont parle Dante, – dont les pieds marchent en avant, – c'est vrai, – mais dont la tête est tournée du côté de ses talons.

Et ce que je cherche surtout, – ce que je regrette avant tout, – ce que mon regard rétrospectif cherche dans le passé: c'est la société qui s'en va, qui s'évapore, qui disparaît comme un de ces fantômes dont je vais vous raconter l'histoire.

Cette société, qui faisait la vie élégante, la vie courtoise, cette vie qui valait la peine d'être *vécue*, enfin (pardonnez-moi le barbarisme, n'étant point de l'Académie, je puis le risquer), cette société est-elle morte ou l'avons-nous tuée?

Tenez, je me rappelle que, tout enfant, j'ai été conduit par mon père chez madame de Montesson. C'était une grande dame, une femme de l'autre siècle tout à fait. Elle avait épousé, il y avait près de soixante ans, le duc d'Orléans, aïeul du roi Louis-Philippe; elle en avait quatre-vingt-dix. Elle demeurait dans un grand et riche hôtel de la Chaussée-d'Antin. Napoléon lui faisait une rente de cent mille écus.

– Savez-vous sur quel titre était basée cette rente inscrite au livre rouge du successeur de Louis XVI? – Non. – Eh bien! madame de Montesson touchait de l'empereur une rente de cent mille écus *pour avoir conservé dans son salon les traditions de la bonne société du temps de Louis XIV et de Louis XV.*

– C'est juste la moitié de ce que la Chambre donne aujourd'hui à son neveu, pour qu'il fasse oublier à la France ce dont son oncle voulait qu'elle se souvînt.

Vous ne croiriez pas une chose, mon cher ami, c'est que ces deux mots que je viens d'avoir l'imprudence de prononcer: *la Chambre*, me ramènent tout droit aux Mémoires du marquis d'Argenson.

– Comment cela?

– Vous allez voir.

«On se plaint, dit-il, qu'il n'y a plus de conversation de nos jours en France. J'en sais bien la raison. C'est que la patience d'écouter diminue chaque jour chez nos contemporains. L'on écoute mal ou plutôt l'on n'écoute plus du tout. J'ai fait cette remarque dans la meilleure compagnie que je fréquente.»

Or, mon cher ami, quelle est la meilleure compagnie que l'on puisse fréquenter de nos jours? C'est bien certainement celle que huit millions d'électeurs ont jugée digne de représenter les intérêts, les opinions, le génie de la France. C'est la Chambre, enfin.

– Eh bien! entrez dans la Chambre, au hasard, au jour et à l'heure que vous voudrez. Il y a cent à parier contre un que vous trouverez à la tribune un homme qui parle, et sur les bancs cinq à six cents personnes, non pas qui l'écoutent, mais qui l'interrompent.

C'est si vrai ce que je vous dis là; qu'il y a un article de la Constitution de 1848 qui interdit les interruptions. Ainsi comptez la quantité de soufflets et de coups de poing donnés à la Chambre depuis un an à peu près qu'elle s'est rassemblée: – c'est innombrable!

Toujours au nom, bien entendu, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Donc, mon cher ami, comme je vous le disais, je regrette bon nombre de choses, n'est-ce pas? quoique j'aie dépassé à peu près la moitié de la vie; – eh bien! celle que je regrette le plus entre toutes celles qui s'en sont allées ou qui s'en vont, c'est celle que regrettait le marquis d'Argenson il y a cent ans: – la *courtoisie*.

Et cependant, du temps du marquis d'Argenson, on n'avait pas encore eu l'idée de s'appeler *citoyen*. Ainsi jugez.

Si l'on avait dit au marquis d'Argenson, à l'époque où il écrivait ces mots, par exemple:

«Voici où nous en sommes venus en France: la toile tombe; tout spectacle disparaît; il n'y a plus que des sifflets qui sifflent. Bientôt, nous n'aurons plus ni élégants conteurs dans la société, ni arts, ni peintures, ni palais bâtis; mais des envieux de tout et partout.»

Si on lui avait dit, à l'époque où il écrivait ces mots, que l'on en arriverait, – moi, du moins, – à envier cette époque, – on l'eût bien étonné, n'est-ce pas, ce pauvre marquis d'Argenson? – Aussi, que fais-je? – Je vis avec les morts beaucoup, – avec les exilés un peu. – J'essaye de faire revivre les sociétés éteintes, les hommes disparus, ceux-là qui sentaient l'ambre au lieu de sentir le cigare; qui se donnaient des coups d'épée, au lieu de se donner des coups de poing.

Et voilà pourquoi, mon ami, vous vous étonnez, quand je cause, d'entendre parler une langue qu'on ne parle plus. Voilà pourquoi vous me dites que je suis un amusant conteur. Voilà pourquoi ma voix, écho du passé, est encore écoutée dans le présent, qui écoute si peu et si mal.

C'est qu'au bout du compte, comme ces Vénitiens du dix-huitième siècle auxquels les lois somptuaires défendaient de porter autre chose que du drap et de la bure, nous aimons toujours à voir se dérouler la soie et le velours, et les beaux brocarts d'or dans lesquels la royauté tablait les habits de nos pères.

Tout à vous,
ALEXANDRE DUMAS.

I

LA RUE DE DIANE A FONTENAY-AUX-ROSES

Le 1er septembre de l'année 1831, je fus invité par un de mes anciens amis, chef de bureau au domaine privé du roi, à faire, avec son fils, l'ouverture de la chasse à Fontenay-aux-Roses.

J'aimais beaucoup la chasse à cette époque, et, en ma qualité de grand chasseur, c'était chose grave que le choix du pays où devait, chaque année, se faire l'ouverture.

D'habitude nous allions chez un fermier ou plutôt chez un ami de mon beau-frère; c'était chez lui que j'avais fait, en tuant un lièvre, mes débuts dans la science des Nemrod et des Elzéar Blaze. Sa ferme était située entre les forêts de Compiègne et de Villers-Cotterets, à une demi-lieue du charmant village de Morierval, à une lieue des magnifiques ruines de Pierrefonds.

Les deux ou trois mille arpents de terre qui forment son exploitation présentent une vaste plaine presque entièrement entourée de bois, coupée vers le milieu par une jolie vallée au fond de laquelle on voit, parmi les prés verts et les arbres aux tons changeants, fourmiller des maisons à moitié perdues dans le feuillage, et qui se dénoncent par les colonnes de fumée bleuâtre qui, d'abord protégées par l'abri des montagnes qui les entourent, montent verticalement vers le ciel, et ensuite, arrivées aux couches d'air supérieures, se courbent, élargies comme la cime des palmiers, dans la direction du vent.

C'est dans cette plaine et sur le double versant de cette vallée que le gibier des deux forêts vient s'ébattre comme sur un terrain neutre.

Aussi l'on trouve de tout sur la plaine de Brassoire: – du chevreuil et du faisan en longeant les bois, – du lièvre sur les plateaux, – du lapin dans les pentes, – des perdrix autour de la ferme. – M. Mocquet, c'est le nom de notre ami, avait donc la certitude de nous voir arriver; nous chassions toute la journée, et le lendemain, à deux heures, nous revenions à Paris, ayant tué, entre quatre ou cinq chasseurs, cent cinquante pièces de gibier, dont jamais nous n'avons pu faire accepter une seule à notre hôte.

Mais, cette année-là, infidèle à M. Mocquet, j'avais cédé à l'obsession de mon vieux compagnon de bureau, séduit que j'avais été par un tableau que m'avait envoyé son fils, – élève distingué de l'école de Rome, – et qui représentait une vue de la plaine de Fontenay-aux-Roses, avec des éteules pleines de lièvres et des luzernes pleines de perdrix.

Je n'avais jamais été à Fontenay-aux-Roses: nul ne connaît moins les environs de Paris que moi. – Quand je franchis la barrière, c'est presque toujours pour faire cinq ou six cents lieues. Tout m'est donc un sujet de curiosité dans le moindre changement de place.

A six heures du soir, je partis pour Fontenay, la tête hors de la portière, comme toujours; je franchis la barrière d'Enfer, je laissai à ma gauche la rue de la Tombe-Issoire et j'enfilai la route d'Orléans.

On sait qu'Issoire est le nom d'un fameux brigand qui, du temps de Julien, rançonnait les voyageurs qui se rendaient à Lutèce. Il fut un peu pendu, à ce que je crois, et enterré à l'endroit qui porte aujourd'hui son nom, à quelque distance de l'entrée des catacombes.

La plaine qui se développe à l'entrée du Petit-Montrouge est étrange d'aspect. Au milieu des prairies artificielles, des champs de carottes et des plates-bandes de betteraves, s'élèvent des espèces de forts carrés, en pierre blanche, que domine une roue dentée, pareille à un squelette de feu d'artifice éteint. Cette roue porte à sa circonférence des traverses de bois sur lesquelles un homme appuie alternativement l'un et l'autre pied. Ce travail d'écureuil, qui donne au travailleur un grand mouvement apparent sans qu'il change de place en réalité, a pour but d'enrouler autour d'un moyeu une corde qui, en s'enroulant, amène à la surface du sol une pierre taillée au fond de la carrière, et qui vient voir lentement le jour.

Cette pierre, un crochet l'amène au bord de l'orifice, où des rouleaux l'attendent pour la transporter à la place qui lui est destinée. Puis la corde redescend dans les profondeurs où elle va rechercher un autre fardeau, donnant un moment de repos au moderne Ixion, auquel un cri annonce bientôt qu'une autre pierre attend le labeur qui doit lui faire quitter la carrière natale, et la même oeuvre recommence pour recommencer encore, pour recommencer toujours.

Le soir venu, l'homme a fait dix lieues sans changer de place; s'il montait en réalité, en hauteur, d'un degré à chaque fois que son pied pose sur une traverse, au bout de vingt-trois ans il serait arrivé dans la lune.

C'est le soir surtout, – c'est-à-dire à l'heure où je traversais la plaine qui sépare le petit du grand Montrouge, – que le paysage, grâce à ce nombre infini de roues mouvantes qui se détachent en vigueur sur le couchant enflammé, prend un aspect fantastique. On dirait une de ces gravures de Goya, où, dans la demi-teinte, des arracheurs de dents font la chasse aux pendus.

Vers sept heures, les roues s'arrêtent; la journée est finie.

Ces moellons, qui font de grands carrés longs de cinquante à soixante pieds, haut de six ou huit, c'est le futur Paris qu'on arrache de terre. Les carrières d'où sort cette pierre grandissent tous les jours. C'est la suite des catacombes d'où est sorti le vieux Paris. Ce sont les faubourgs de la ville souterraine, qui vont gagnant incessamment du pays et s'étendant à la circonférence. Quand on marche dans cette prairie de Montrouge, on marche sur des abîmes. De temps en temps on trouve un enfoncement de terrain, une vallée en miniature, une ride du sol: c'est une carrière mal soutenue en dessous, dont le plafond de gypse a craqué. Il s'est établi une fissure par laquelle l'eau pénètre dans la caverne; l'eau a entraîné la terre; de là le mouvement du terrain: cela s'appelle un fondis.

Si l'on ne sait point cela, si on ignore que cette belle couche de terre verte qui vous appelle ne repose sur rien, on peut, en posant le pied au-dessus d'une de ces gerçures, disparaître, comme on disparaît au Montanvert entre deux murs de glace.

La population qui habite ces galeries souterraines a comme son existence, son caractère et sa physionomie à part. – Vivant dans l'obscurité, elle a un peu les instincts des animaux de la nuit, c'est-à-dire qu'elle est silencieuse et féroce. Souvent on entend parler d'un accident, – un étau a manqué, une corde s'est rompue, un homme a été écrasé. – A la surface de la terre on croit que c'est un malheur; trente pieds au-dessous on sait que c'est un crime.

L'aspect des carriers est en général sinistre. – Le jour, leur oeil clignote, – à l'air, leur voix est sourde. – Ils portent des cheveux plats, rabattus jusqu'aux sourcils; une barbe qui ne fait que tous les dimanches matin connaissance avec le rasoir; – un gilet qui laisse voir des manches de grosse toile grise, – un tablier de cuir blanchi par le contact de la pierre, – un pantalon de toile bleue. – Sur une de leurs épaules est une veste pliée en deux, et sur cette veste pose le manche de la pioche ou de la besaiguë qui, six jours de la semaine, creuse la pierre.

Quand il y a quelque émeute, il est rare que les hommes que nous venons d'essayer de peindre ne s'en mêlent pas. – Quand on dit à la barrière d'Enfer: – Voilà les carriers de Montrouge qui descendent, les habitants des rues avoisinantes secouent la tête et ferment leurs portes.

Voilà ce que je regardai, ce que je vis pendant cette heure de crépuscule qui, au mois de septembre, sépare le jour de la nuit; – puis, la nuit venue, je me rejetai dans la voiture, d'où certainement aucun de mes compagnons n'avait vu ce que je venais de voir. Il en est ainsi en toutes choses: beaucoup regardent, bien peu voient.

Nous arrivâmes vers les huit heures et demie à Fontenay; un excellent souper nous attendait, puis après le souper une promenade au jardin.

Sorrente est une forêt d'orangers; Fontenay est un bouquet de roses. Chaque maison a son rosier qui monte le long de la muraille, protégé au pied par un étui de planches; arrivé à une certaine hauteur, le rosier s'épanouit en gigantesque éventail; l'air qui passe est embaumé, et, lorsqu'au lieu d'air il fait du vent, il pleut des feuilles de roses comme il en pleuvait à la Fête-Dieu quand Dieu avait une fête.

De l'extrémité du jardin, nous eussions eu une vue immense s'il eût fait jour. – Les lumières seules semées dans l'espace indiquaient les villages de Sceaux, de Bagneux, de Châtillon et de Montrouge; au fond s'étendait une grande ligne roussâtre d'où sortait un bruit sourd semblable au souffle de Léviathan: – c'était la respiration de Paris.

On fut obligé de nous envoyer coucher de force, comme on fait aux enfants. Sous ce beau ciel tout brodé d'étoiles, au contact de cette brise parfumée, nous eussions volontiers attendu le jour.

A cinq heures du matin, nous nous mîmes en chasse, guidés par le fils de notre hôte, qui nous avait promis monts et merveilles, et qui, il faut le dire, continua à nous vanter la fécondité giboyeuse de son territoire avec une persistance digne d'un meilleur sort.

A midi, nous avons vu un lapin et quatre perdrix. – Le lapin avait été manqué par mon compagnon de droite, une perdrix avait été manquée par mon compagnon de gauche, et, sur les trois autres perdrix, deux avaient été tuées par moi.

A midi, à Brassoire, j'eusse déjà envoyé à la ferme trois ou quatre lièvres et quinze ou vingt perdrix.

J'aime la chasse, mais je déteste la promenade, surtout la promenade à travers champs. Aussi, sous prétexte d'aller explorer un champ de luzerne situé à mon extrême gauche, et dans lequel j'étais bien sûr de ne rien trouver, je rompis la ligne et fis un écart.

Mais ce qu'il y avait dans ce champ, ce que j'y avais avisé dans le désir de retraite qui s'était déjà emparé de moi depuis plus de deux heures, c'était un chemin creux qui, me déroband aux regards des autres chasseurs, devait me ramener par la route de Sceaux droit à Fontenay-aux-Roses.

Je ne me trompais pas. – A une heure sonnait au clocher de la paroisse, j'atteignais les premières maisons du village.

Je suivais un mur qui me paraissait clore une assez belle propriété, lorsque, en arrivant à l'endroit où la rue de Diane s'embranchait avec la Grande-Rue, je vis venir à moi, du côté de l'église, un homme d'un aspect si étrange, que je m'arrêtai et qu'instinctivement j'armai les deux coups de mon fusil, mû que j'étais par le simple sentiment de la conservation personnelle.

Mais, pâle, les cheveux hérissés, les yeux hors de leur orbite, les vêtements en désordre et les mains ensanglantées, cet homme passa près de moi sans me voir. – Son regard était fixe et atone à la fois. – Sa course avait l'emportement invincible d'un corps qui descendrait une montagne trop rapide, et cependant sa respiration râlante indiquait encore plus d'effroi que de fatigue.

A l'embranchement des deux voies, il quitta la Grande-Rue pour se jeter dans la rue de Diane, sur laquelle s'ouvrait la propriété dont, pendant sept ou huit minutes, j'avais suivi la muraille. Cette porte, sur laquelle mes yeux s'arrêtèrent à l'instant même, était peinte en vert et était surmontée du numéro 2. La main de l'homme s'étendit vers la sonnette bien avant de pouvoir la toucher; puis il l'atteignit, l'agita violemment, et, presque aussitôt, tournant sur lui-même, il se trouva assis sur l'une des deux bornes qui servent d'ouvrage avancé à cette porte. Une fois là, il demeura immobile, les bras pendants et la tête inclinée sur la poitrine.

Je revins sur mes pas, tant je comprenais que cet homme devait être l'acteur principal de quelque drame inconnu et terrible.

Derrière lui, et aux deux côtés de la rue, quelques personnes, sur lesquelles il avait sans doute produit le même effet qu'à moi, étaient sorties de leurs maisons et le regardaient avec un étonnement pareil à celui que j'éprouvais moi-même.

A l'appel de la sonnette qui avait résonné violemment, une petite porte percée près de la grande s'ouvrit, et une femme de quarante à quarante-cinq ans apparut. – Ah! c'est vous, Jacquemin, dit-elle, que faites-vous donc là?

– M. le maire est-il chez lui? demanda d'une voix sourde l'homme auquel elle adressait la parole.

– Oui.

– Eh bien! mère Antoine, allez lui dire que j'ai tué ma femme, et que je viens me constituer prisonnier.

La mère Antoine poussa un cri auquel répondirent deux ou trois exclamations arrachées par la terreur à des personnes qui se trouvaient assez près pour entendre ce terrible aveu.

Je fis moi-même un pas en arrière, et rencontrai le tronc d'un tilleul, auquel je m'appuyai.

Au reste, tous ceux qui se trouvaient à la portée de la voix étaient restés immobiles.

Quant au meurtrier, il avait glissé de la borne à terre, comme si, après avoir prononcé les fatales paroles, la force l'eût abandonné.

Cependant la mère Antoine avait disparu, laissant la petite porte ouverte. Il était évident qu'elle était allée accomplir près de son maître la commission dont Jacquemin l'avait chargée.

Au bout de cinq minutes, celui qu'on était allé chercher parut sur le seuil de la porte.

Deux autres hommes le suivaient.

Je vois encore l'aspect de la rue.

Jacquemin avait glissé à terre comme je l'ai dit Le maire de Fontenay-aux-Roses. qui venait d'aller chercher la mère Antoine, se trouvait debout près de lui, le dominant de toute la hauteur de sa taille, qui était grande. Dans l'ouverture de la porte se pressaient les deux autres personnes dont nous parlerons plus longuement tout à l'heure. J'étais appuyé contre le tronc d'un tilleul planté dans la Grande-Rue, mais d'où mon regard plongeait dans la rue de Diane. A ma gauche était un groupe composé d'un homme, d'une femme et d'un enfant, l'enfant pleurant pour que sa mère le prît dans ses bras. Derrière ce groupe un boulanger passait sa tête par une fenêtre du premier, causant avec son garçon qui était en bas, et lui demandant si ce n'était pas Jacquemin, le carrier, qui venait de passer en courant; puis enfin apparaissait, sur le seuil de sa porte, un maréchal ferrant, noir par devant, mais le dos éclairé par la lumière de sa forge dont un apprenti continuait de tirer le soufflet.

Voilà pour la Grande-Rue.

Quant à la rue de Diane, – à part le groupe principal que nous avons décrit, – elle était déserte. Seulement à son extrémité l'on voyait poindre deux gendarmes qui venaient de faire leur tournée dans la plaine pour demander les ports d'armes, et qui, sans se douter de la besogne qui les attendait, se rapprochaient de nous en marchant tranquillement au pas. Une heure un quart sonnait.

II

L'IMPASSE DES SERGENTS

A la dernière vibration du timbre se mêla le bruit de la première parole du maire. – Jacquemin, dit-il, j'espère que la mère Antoine est folle: elle vient de ta part me dire que ta femme est morte, et que c'est toi qui l'as tuée!

– C'est la vérité pure, monsieur le maire, répondit Jacquemin. Il faudrait me faire conduire en prison et juger bien vite.

Et, en disant ces mots, il essaya de se relever, s'accrochant au haut de la borne avec son coude; mais, après un effort, il retomba, comme si les os de ses jambes eussent été brisés.

– Allons donc! tu es fou! dit le maire.

– Regardez mes mains, répondit-il.

Et il leva deux mains sanglantes, auxquelles leurs doigts crispés donnaient la forme de deux serres.

En effet, la gauche était rouge jusqu'au-dessus du poignet, la droite jusqu'au coude.

En outre, à la main droite, un filet de sang frais coulait tout le long du pouce, provenant d'une morsure que la victime, en se débattant, avait, selon toute probabilité, faite à son assassin.

Pendant ce temps, les deux gendarmes s'étaient rapprochés, avaient fait halte à dix pas du principal acteur de cette scène et regardaient du haut de leurs chevaux.

Le maire leur fit un signe; ils descendirent, jetant la bride de leur monture à un gamin coiffé d'un bonnet de police et qui paraissait être un enfant de troupe.

Après quoi ils s'approchèrent de Jacquemin et le soulevèrent par-dessous les bras.

Il se laissa faire sans résistance aucune, et avec l'atonie d'un homme dont l'esprit est absorbé par une unique pensée.

Au même instant, le commissaire de police et le médecin arrivèrent; ils venaient d'être prévenus de ce qui se passait.

– Ah! venez, monsieur Robert! – Ah! venez, monsieur Cousin! dit le maire.

M. Robert était le médecin, M. Cousin était le commissaire de police.

– Venez; j'allais vous envoyer chercher.

– Eh bien! voyons, qu'y a-t-il? demanda le médecin de l'air le plus jovial du monde; un petit assassinat, à ce qu'on dit.

Jacquemin ne répondit rien.

– Dites donc, père Jacquemin, continua le docteur, est-ce que c'est vrai que c'est vous qui avez tué votre femme?

Jacquemin ne souffla pas le mot.

– Il vient au moins de s'en accuser lui-même, dit le maire; cependant, j'espère encore que c'est un moment d'hallucination et non pas un crime réel qui le fait parler.

– Jacquemin, dit le commissaire de police, répondez. Est-il vrai que vous ayez tué votre femme?

Même silence.

– En tout cas, nous allons bien voir, dit le docteur Robert; ne demeure-t-il pas impasse des Sergents?

– Oui, répondirent les deux gendarmes.

– Eh bien! monsieur Ledru, dit le docteur en s'adressant au maire, allons impasse des Sergents.

– Je n'y vais pas! – je n'y vais pas! s'écria Jacquemin en s'arrachant des mains des gendarmes avec un mouvement si violent, que, s'il eût voulu fuir, il eût été, certes, à cent pas avant que personne songeât à le poursuivre.

– Mais pourquoi n'y veux-tu pas venir? demanda le maire.

– Qu'ai-je besoin d'y aller, puisque j'avoue tout, – puisque je vous dis que je l'ai tuée, tuée avec cette grande épée à deux mains que j'ai prise au Musée d'artillerie l'année dernière? Conduisez-moi en prison; je n'ai rien à faire là-bas, conduisez-moi en prison!

Le docteur et M. Ledru se regardèrent.

– Mon ami, dit le commissaire de police, qui, comme M. Ledru, espérait encore que Jacquemin était sous le poids de quelque dérangement d'esprit momentané, – mon ami, la confrontation est d'urgence; d'ailleurs il faut que vous soyez là pour guider la justice.

– En quoi la justice a-t-elle besoin d'être guidée? dit Jacquemin; vous trouverez le corps dans la cave, et, près du corps, dans un sac de plâtre, la tête; quant à moi, conduisez-moi en prison.

– Il faut que vous veniez, dit le commissaire de Police.

– Oh! mon Dieu! mon Dieu! s'écria Jacquemin, en proie à la plus effroyable terreur; oh! mon Dieu! mon Dieu! si j'avais su...

– Eh bien! qu'aurais-tu fait? demanda le commissaire de police.

– Eh bien! je me serais tué.

M. Ledru secoua la tête, et, s'adressant du regard au commissaire de police, il sembla lui dire: Il y a quelque chose là-dessous. – Mon ami, reprit-il en s'adressant au meurtrier, voyons, explique-moi cela, à moi.

– Oui, à vous, tout ce que vous voudrez, monsieur Ledru, demandez, interrogez.

– Comment se fait-il, puisque tu as eu le courage de commettre le meurtre, que tu n'aies pas celui de te retrouver en face de ta victime? Il s'est donc passé quelque chose que tu ne nous dis pas?

– Oh! oui, quelque chose de terrible.

– Eh bien! voyons, raconte.

– Oh! non; vous diriez que ce n'est pas vrai, vous diriez que je suis fou.

– N'importe! que s'est-il passé? dis-le-moi.

– Je vais vous le dire, mais à vous. Il s'approcha de M. Ledru.

Les deux gendarmes voulurent le retenir; mais le maire leur fit un signe, ils laissèrent le prisonnier libre.

D'ailleurs, eût-il voulu se sauver, la chose était devenue impossible; la moitié de la population de Fontenay-aux-Roses encombra la rue de Diane et la Grande-Rue.

Jacquemin, comme je l'ai dit, s'approcha de l'oreille de M. Ledru. – Croyez-vous, monsieur Ledru, demanda Jacquemin à demi-voix, croyez-vous qu'une tête puisse parler, une fois séparée du corps?

M. Ledru poussa une exclamation qui ressemblait à un cri, et pâlit visiblement.

– Le croyez-vous? dites, répéta Jacquemin.

M. Ledru fit un effort. – Oui, dit-il, je le crois.

– Eh bien!.. eh bien!.. elle a parlé.

– Qui?

– La tête... la tête de Jeanne.

– Tu dis?

– Je dis qu'elle avait les yeux ouverts, – je dis qu'elle a remué les lèvres. Je dis qu'elle m'a regardé. Je dis qu'en me regardant elle m'a appelé: Misérable!

En disant ces mots, qu'il avait l'intention de dire à M. Ledru tout seul, et qui cependant pouvaient être entendus de tout le monde, Jacquemin était effrayant.

– Oh! la bonne charge! s'écria le docteur en riant; elle a parlé... une tête coupée a parlé. Bon, bon, bon!

Jacquemin se retourna. – Quand je vous le dis! fit-il.

– Eh bien! dit le commissaire de police, raison de plus pour que nous nous rendions à l'endroit où le crime a été commis. Gendarmes, emmenez le prisonnier.

Jacquemin jeta un cri en se tordant. – Non, non, dit-il vous me couperez en morceaux si vous voulez, mais je n'irai pas.

– Venez, mon ami, dit M. Ledru. S'il est vrai que vous ayez commis le crime terrible dont vous vous accusez, ce sera déjà une expiation. D'ailleurs, ajouta-t-il en lui parlant bas, la résistance est inutile; si vous n'y voulez pas venir de bonne volonté, ils vous y mèneront de force.

– Eh bien! alors, dit Jacquemin, je veux bien; mais promettez-moi une chose, monsieur Ledru.

– Laquelle?

– Pendant tout le temps que nous serons dans la cave, vous ne me quitterez pas.

– Non.

– Vous me laisserez vous tenir la main.

– Oui.

– Eh bien! dit-il, allons!

Et, tirant de sa poche un mouchoir à carreaux, il essuya son front trempé de sueur.

On s'achemina vers l'impasse des Sergents.

Le commissaire de police et le docteur marchaient les premiers, puis Jacquemin et les deux gendarmes.

Derrière eux venaient M. Ledru et les deux hommes qui avaient apparu à sa porte en même temps que lui.

Puis roulait, comme un torrent plein de houle et de rumeurs, toute la population à laquelle j'étais mêlé.

Au bout d'une minute de marche à peu près, nous arrivâmes à l'impasse des Sergents. – C'était une petite ruelle située à gauche de la Grande-Rue, et qui allait en descendant jusqu'à une grande porte de bois délabrée, s'ouvrant à la fois par deux grands battants, et une petite porte, découpée dans un des deux grands battants.

Cette petite porte ne tenait plus qu'à un gond.

Tout, au premier aspect, paraissait calme dans cette maison; un rosier fleurissait à la porte, et, près du rosier, sur un banc de pierre; un gros chat roux se chauffait avec béatitude au soleil.

En apercevant tout ce monde, en entendant tout ce bruit, il prit peur, se sauva et disparut par le soupirail d'une cave.

Arrivé à la porte que nous avons décrite; Jacquemin s'arrêta.

Les gendarmes voulurent le faire entrer de force.

– Monsieur Ledru, dit-il en se retournant, monsieur Ledru, vous avez promis de ne pas me quitter.

– Eh bien! me voilà, répondit le maire.

– Votre bras! votre bras!

Et il chancelait comme s'il eût été prêt à tomber. M. Ledru s'approcha, fit signe aux deux gendarmes de lâcher le prisonnier, et lui donna le bras.

– Je réponds de lui, dit-il.

Il était évident que, dans ce moment, M. Ledru n'était plus le maire de la commune, poursuivant la punition d'un crime, mais un philosophe explorant le domaine de l'inconnu.

Seulement, son guide dans cette étrange exploration était un assassin.

Le docteur et le commissaire de police entrèrent les premiers, puis M. Ledru et Jacquemin; puis les deux gendarmes, puis quelques privilégiés au nombre desquels je me trouvais, grâce au contact que j'avais eu avec MM. les gendarmes, pour lesquels je n'étais déjà plus un étranger, ayant eu l'honneur de les rencontrer dans la plaine et de leur montrer mon port d'armes.

La porte fut refermée sur le reste de la population, qui resta grondant au dehors.

On s'avança vers la porte de la petite maison.

Rien n'indiquait l'événement terrible qui s'y était passé; tout était à sa place: le lit de serge verte dans son alcôve; à la tête du lit le crucifix de bois noir, surmonté d'une branche de buis séché

depuis la dernière Pâques. – Sur la cheminée, un enfant Jésus en cire, couché parmi les fleurs entre deux chandeliers de forme Louis XVI, argentés autrefois; à la muraille, quatre gravures coloriées, encadrées dans des cadres de bois noir et représentant les quatre parties du monde.

Sur une table un couvert mis, à l'âtre un pot-au-feu bouillant, et près d'un coucou sonnait la demie une huche ouverte.

– Eh bien! dit le docteur de son ton jovial, je ne vois rien jusqu'à présent.

– Prenez par la porte à droite, murmura Jacquemin d'une voix sourde.

On suivit l'indication du prisonnier, et l'on se trouva dans une espèce de cellier à l'angle duquel s'ouvrait une trappe à l'orifice de laquelle tremblait une lueur qui venait d'en bas.

– Là, là, murmura Jacquemin en se cramponnant au bras de M. Ledru d'une main et en montrant de l'autre l'ouverture de la cave.

– Ah! ah! dit tout bas le docteur au commissaire de police, avec ce sourire terrible des gens que rien n'impressionne, parce qu'ils ne croient à rien, il paraît que madame Jacquemin a suivi le précepte de maître Adam; et il fredonna:

Si je meurs, que l'on m'enterre
Dans la cave où est...

– Silence! interrompit Jacquemin, le visage livide, les cheveux hérissés, la sueur sur le front, ne chantez pas ici!

Frappé par l'expression de cette voix, le docteur se tut.

Mais presque aussitôt, descendant les premières marches de l'escalier: – Qu'est-ce que cela? demanda-t-il.

Et, s'étant baissé, il ramassa une épée à large lame.

C'était l'épée à deux mains que Jacquemin, comme il l'avait dit, avait prise, le 29 juillet 1830, au Musée d'artillerie; la lame était teinte de sang.

Le commissaire de police la prit des mains du docteur.

– Reconnaissez-vous cette épée? dit-il au prisonnier.

– Oui, répondit Jacquemin. Allez! allez! finissons-en.

C'était le premier jalon du meurtre, que l'on venait de rencontrer.

On pénétra dans la cave, chacun tenant le rang que nous avons déjà dit.

Le docteur et le commissaire de police les premiers, puis M. Ledru et Jacquemin, puis les deux personnes qui se trouvaient chez lui, puis les gendarmes, puis les privilégiés, au nombre desquels je me trouvais.

Après avoir descendu la septième marche, mon oeil plongeait dans la cave et embrassait le terrible ensemble que je vais essayer de peindre.

Le premier objet sur lequel s'arrêtaient les yeux était un cadavre sans tête, couché près d'un tonneau, dont le robinet, ouvert à moitié, continuait de laisser échapper un filet de vin, lequel, en coulant, formait une rigole qui allait se perdre sous le chantier.

Le cadavre était à moitié tordu, comme si le torse, retourné sur le dos, eût commencé un mouvement d'agonie que les jambes n'avaient pas pu suivre. – La robe était, d'un côté, retroussée jusqu'à la jarretière.

On voyait que la victime avait été frappée au moment où, à genoux devant le tonneau, elle commençait à remplir une bouteille, qui lui avait échappé des mains et qui était gisante à ses côtés.

Tout le haut du corps nageait dans une mare de sang.

Debout sur un sac de plâtre adossé à la muraille, comme un buste sur sa colonne, on apercevait ou plutôt on devinait une tête, noyée dans ses cheveux; une raie de sang rougissait le sac, du haut jusqu'à la moitié.

Le docteur et le commissaire de police avaient déjà fait le tour du cadavre et se trouvaient placés en face de l'escalier.

Vers le milieu de la cave étaient les deux amis de M. Ledru et quelques curieux qui s'étaient empressés de pénétrer jusque-là.

Au bas de l'escalier était Jacquemin qu'on n'avait pas pu faire aller plus loin que la dernière marche. Derrière Jacquemin les deux gendarmes.

Derrière les deux gendarmes, cinq ou six personnes, au nombre desquelles je me trouvais, et qui se groupaient avec moi sur l'escalier.

Tout cet intérieur lugubre était éclairé par la lueur tremblotante d'une chandelle posée sur le tonneau même d'où coulait le vin, et en face duquel gisait le cadavre de la femme Jacquemin.

– Une table, une chaise, dit le commissaire de police, et verbalisons.

III

LE PROCÈS-VERBAL

Les meubles demandés furent passés au commissaire de police. Il assura sa table, s'assit devant, demanda la chandelle, que le docteur lui apporta, en enjambant par-dessus le cadavre, tira de sa poche un encrier, des plumes, du papier, et commença son procès-verbal.

Pendant qu'il écrivait le préambule, le docteur fit un mouvement de curiosité vers cette tête posée sur le sac de plâtre; mais le commissaire l'arrêta.

– Ne touchez à rien, dit-il, la régularité avant tout.

– C'est trop juste, dit le docteur. Et il reprit sa place.

Il y eut quelques minutes de silence, pendant lesquelles on entendit seulement la plume du commissaire de police crier sur le papier raboteux du gouvernement, et pendant lesquelles on voyait les lignes se succéder avec la rapidité d'une formule habituelle à l'écrivain.

Au bout que quelques lignes il leva la tête et regarda autour de lui.

– Qui veut nous servir de témoins? demanda le commissaire de police en s'adressant au maire.

– Mais, dit M. Ledru, indiquant ses deux amis debout, qui formaient groupe avec le commissaire de police assis, ces deux messieurs, d'abord.

– Bien.

Il se retourna de mon côté.

– Puis monsieur, s'il ne lui est pas désagréable de voir figurer son nom dans un procès-verbal.

– Aucunement, monsieur, lui répondis-je.

– Alors, que monsieur descende, dit le commissaire de police.

J'éprouvais quelque répugnance à me rapprocher du cadavre. D'où j'étais, certains détails, sans m'échapper tout à fait, réapparaissaient moins hideux, perdus dans une demi-obscurité qui jetait sur leur horreur le voile de la poésie.

– Est-ce bien nécessaire? demandai-je.

– Quoi?

– Que je descende.

– Non. Restez là, si vous vous y trouvez bien. Je fis un signe de tête qui exprimait: – Je désire rester où je suis.

Le commissaire de police se tourna vers celui des deux amis de M. Ledru qui se trouvait le plus près de lui. – Vos nom, prénoms, âge, qualité, profession et domicile? demanda-t-il avec la volubilité d'un homme habitué à faire ces sortes de questions.

– Jean-Louis Alliette, répondit celui auquel il s'adressait, dit Etteilla par anagramme, homme de lettres, demeurant rue de l'Ancienne-Comédie, n° 20.

– Vous avez oublié de dire votre âge, dit le commissaire de police.

– Dois-je dire l'âge que j'ai ou l'âge que l'on me donne?

– Dites-moi votre âge, parbleu! on n'a pas deux âges.

– C'est-à-dire, monsieur le commissaire, qu'il y a certaines personnes, Cagliostro, le comte de Saint-Germain, le Juif-Errant, par exemple...

– Voulez-vous dire que vous soyez Cagliostro, le comte de Saint-Germain, ou le Juif-Errant? dit le commissaire en fronçant le sourcil à l'idée qu'on se moquait de lui.

– Non; mais...

– Soixante-quinze ans, dit M. Ledru; – mettez soixante-quinze ans, monsieur Cousin.

– Soit, dit le commissaire de police Et il mit soixante-quinze ans.

– Et vous, monsieur? continua-t-il en s'adressant au second ami de M. Ledru.

Et il répéta exactement les mêmes questions qu'il avait faites au premier.

– Pierre-Joseph Moulle, âgé de soixante et un ans, ecclésiastique, attaché à l'église de Saint-Sulpice, demeurant rue Servandoni, n° 11, répondit d'une voix douce celui qu'il interrogeait.

– Et vous, monsieur? demanda-t-il en s'adressant à moi.

– Alexandre Dumas, auteur dramatique, âgé de vingt-sept ans, demeurant à Paris, rue de l'Université, n° 21, répondis-je.

M. Ledru se retourna de mon côté et me fit un gracieux salut, auquel je répondis sur le même ton, du mieux que je pus.

– Bien! fit le commissaire de police. Voyez si c'est bien cela, messieurs, et si vous avez quelques observations à faire.

Et, de ce ton nasillard et monotone qui n'appartient qu'aux fonctionnaires publics, il lut:

«Cejourd'hui, 1er septembre 1831. à deux heures de relevée, ayant été averti par la rumeur publique qu'un crime de meurtre venait d'être commis, dans la commune de Fontenay-aux-Roses, sur la personne de Marie-Jeanne Ducoudray, par le nommé Pierre Jacquemin, son mari, et que le meurtrier s'était rendu au domicile de M. Jean-Pierre Ledru, maire de ladite commune de Fontenay-aux-Roses, pour se déclarer, de son propre mouvement, l'auteur de ce crime, nous nous sommes empressé de nous rendre, de notre personne, au domicile dudit Jean-Pierre Ledru, rue de Diane, n° 2; auquel domicile nous sommes arrivé, en compagnie du sieur Sébastien Robert, docteur-médecin, demeurant dans ladite commune de Fontenay-aux-Roses, et là, avons trouvé déjà entre les mains de la gendarmerie le nommé Pierre Jacquemin, lequel a répété devant nous qu'il était auteur du meurtre de sa femme; sur quoi nous l'avons sommé de nous suivre dans la maison où le meurtre avait été commis. Ce à quoi il s'est refusé d'abord; mais bientôt, ayant cédé sur les instances de M. le maire, nous nous sommes acheminés vers l'impasse des Sergents, où est située la maison habitée par le sieur Pierre Jacquemin. Arrivés à cette maison et la porte refermée sur nous pour empêcher la population de l'envahir, avons d'abord pénétré dans une première chambre où rien n'indiquait qu'un crime eût été commis; puis, sur l'invitation dudit Jacquemin lui-même, de la première chambre avons passé dans la seconde, à l'angle de laquelle une trappe donnant accès à un escalier était ouverte. Cet escalier nous ayant été indiqué comme conduisant à une cave où nous devons trouver le corps de la victime, nous nous mîmes à descendre ledit escalier, sur les premières marches duquel le docteur a trouvé une épée à poignée faite en croix, à lame large et tranchante, que ledit Jacquemin nous a avoué avoir été prise par lui lors de la révolution de Juillet au Musée d'artillerie, et lui avoir servi à la perpétration du crime. Et sur le sol de la cave avons trouvé le corps de la femme Jacquemin, renversé sur le dos et nageant dans une mare de sang, ayant la tête séparée du tronc, laquelle tête avait été placée droite sur un sac de plâtre adossé à la muraille, et ledit Jacquemin ayant reconnu que le cadavre et cette tête étaient bien ceux de sa femme, en présence de M. Jean-Pierre Ledru, maire de la commune de Fontenay aux-Roses; – de M. Sébastien Robert, docteur-médecin, demeurant audit Fontenay-aux-Roses; – de M. Jean-Louis Alliette dit Etteilla, homme de lettres, âgé de soixante-quinze ans, demeurant à Paris, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 20; – de M. Pierre-Joseph Moulle, âgé de soixante et un ans, ecclésiastique; attaché à Saint-Sulpice, demeurant à Paris, rue Servandoni, n° 11; – et de M. Alexandre Dumas, auteur dramatique, âgé de vingt-sept ans, demeurant à Paris, rue de l'Université, n°21, – avons procédé ainsi qu'il suit à l'interrogatoire de l'accusé.»

– Est-ce cela, messieurs? demanda le commissaire de police en se retournant vers nous avec un air de satisfaction évidente.

– Parfaitement! monsieur, répondîmes-nous tous d'une voix.

– Eh bien! interrogeons l'accusé.

Alors, se retournant vers le prisonnier, qui, pendant toute la lecture qui venait d'être faite, avait respiré bruyamment et comme un homme oppressé:

– Accusé, dit-il, vos nom, prénoms, âge, domicile et profession?

– Sera-ce encore bien long tout cela? demanda le prisonnier comme un homme à bout de forces.

– Répondez: vos nom et prénoms?

– Pierre Jacquemin.
– Votre âge?
– Quarante et un ans.
– Votre domicile?
– Vous le connaissez bien, puisque vous y êtes.
– N'importe, la loi veut que vous répondiez à cette question.
– Impasse des Sergents.
– Votre profession?
– Carrier.
– Vous vous avouez l'auteur du crime?
– Oui.
– Dites-nous la cause qui vous l'a fait commettre, et les circonstances dans lesquelles il a été commis.

– La cause qui l'a fait commettre...c'est inutile, dit Jacquemin; c'est un secret qui restera entre moi et celle qui est là.

– Cependant il n'y a pas d'effet sans cause.

– La cause, je vous dis que vous ne la saurez pas. Quant aux circonstances, comme vous dites, vous voulez les connaître?

– Oui.

– Eh bien! je vais vous les dire. Quand on travaille sous terre comme nous travaillons, comme cela dans l'obscurité, et puis qu'on croit avoir un motif de chagrin, on se mange l'âme, voyez-vous, et alors il vous vient de mauvaises idées.

– Oh! oh! interrompit le commissaire de police, vous avouez donc la préméditation.

– Eh! puisque je vous dis que j'avoue tout, est-ce que ce n'est pas encore assez?

– Si fait, dites.

– Eh bien! cette mauvaise idée qui m'était venue, c'était de tuer Jeanne. – Ça me troubla l'esprit plus d'un mois, – le coeur empêchait la tête, – enfin un mot qu'un camarade me dit – me décida.

– Quel mot?

– Oh! ça, c'est dans les choses qui ne vous regardent pas. Ce matin, je dis à Jeanne: «Je n'irai pas travailler aujourd'hui; je veux m'amuser comme si c'était fête; j'irai jouer aux boules avec des camarades. Aie soin que le dîner soit prêt à une heure. – Mais... – C'est bon, pas d'observations; le dîner pour une heure, tu entends? – C'est bien!» dit Jeanne. Et elle sortit pour aller chercher le pot-au-feu.

Pendant ce temps-là, au lieu d'aller jouer aux boules, je pris l'épée que vous avez là. – Je l'avais repassée moi-même sur un grès. – Je descendis à la cave, et je me cachai derrière les tonneaux – en me disant: – il faudra bien qu'elle descende à la cave pour tirer du vin; alors, nous verrons. Le temps que je restai accroupi là, derrière la futaille qui est toute droite...je n'en sais rien; j'avais la fièvre; mon coeur battait, et je voyais tout rouge dans la nuit. Et puis, il y avait une voix qui répétait en moi et autour de moi ce mot que le camarade m'avait dit hier.

– Mais enfin quel est ce mot? insista le commissaire.

– Inutile. Je vous ai déjà dit que vous ne le sauriez jamais. Enfin, j'entendis un frôlement de robe, un pas qui s'approchait. Je vis trembler une lumière; le bas de son corps qui descendait, puis le haut, puis sa tête... On la voyait bien, sa tête... Elle tenait sa chandelle à la main. – Ah! je dis: c'est bon!.. et je répétais tout bas le mot que m'avait dit le camarade. Pendant ce temps-là, elle s'approchait. Parole d'honneur! on aurait dit qu'elle se doutait que ça tournait mal pour elle. Elle avait peur; elle regardait de tous les côtés; mais j'étais bien caché; je ne bougeai pas. Alors, elle se mit à genoux devant le tonneau, approcha la bouteille et tourna le robinet. Moi, je me levai. – Vous comprenez, elle était à genoux. – Le bruit du vin qui tombait dans la bouteille l'empêchait d'entendre le bruit que je pouvais faire. D'ailleurs, je n'en faisais pas, elle était à genoux comme une coupable, comme une

condamnée. Je levai l'épée, et... han!.. Je ne sais pas même si elle poussa un cri – la tête roula. Dans ce moment-là, je ne voulais pas mourir; – je voulais me sauver. – Je comptais faire un trou dans la cave et l'enterrer. – Je sautai sur la tête, qui roulait pendant que le corps sautait de son côté. – J'avais un sac de plâtre tout prêt pour cacher le sang. – Je pris donc la tête ou plutôt la tête me prit. – Voyez.

Et il montra sa main droite, dont une large morsure avait mutilé le pouce.

– Comment! la tête vous prit? dit le docteur. Que diable dites-vous donc là?

– Je dis qu'elle m'a mordu à belles dents, comme vous voyez. Je dis qu'elle ne voulait pas me lâcher. Je la posai sur le sac de plâtre, je l'appuyai contre le mur avec ma main gauche, et j'essayai de lui arracher la droite; mais, au bout d'un instant, les dents se desserrèrent toutes seules. Je retirai ma main; alors, voyez-vous, c'était peut-être de la folie, mais il me sembla que la tête était vivante; les yeux étaient tout grands ouverts. Je les voyais bien, puisque la chandelle était sur le tonneau, et puis les lèvres, les lèvres remuaient, et, en remuant, les lèvres ont dit: —*Misérable, j'étais innocente!*

Je ne sais pas l'effet que cette déposition faisait sur les autres; mais, quant à moi, je sais que l'eau me coulait sur le front.

– Ah! c'est trop fort! s'écria le docteur, les yeux t'ont regardé, les lèvres ont parlé?

– Écoutez, monsieur le docteur, comme vous êtes un médecin, vous ne croyez à rien, c'est naturel; mais moi je vous dis que la tête que vous voyez là, là, entendez-vous? je vous dis que la tête qui m'a mordu, je vous dis que cette tête-là m'a dit: *Misérable, j'étais innocente!* Et la preuve qu'elle me l'a dit, eh, bien! c'est que je voulais me sauver après l'avoir tuée; Jeanne, n'est-ce pas? et qu'au lieu de me sauver, j'ai couru chez M. le maire, pour me dénoncer moi-même. Est-ce vrai, monsieur le maire, est-ce vrai? répondez.

– Oui, Jacquemin, répondit M. Ledru d'un ton de parfaite bonté; oui, c'est vrai.

– Examinez la tête, docteur, dit le commissaire de police.

– Quand je serai parti, monsieur Robert, quand je serai parti! s'écria Jacquemin.

– N'as-tu pas peur qu'elle te parle encore, imbécile! dit le docteur en prenant la lumière et s'approchant du sac de plâtre.

– Monsieur Ledru, au nom de Dieu, dit Jacquemin, dites-leur de me laisser en aller, je vous en prie, je vous en supplie!

– Messieurs, dit le maire en faisant un geste qui arrêta le docteur, – vous n'avez plus rien à tirer de ce malheureux; permettez que je le fasse conduire en prison. – Quand la loi a ordonné la confrontation, elle a supposé que l'accusé aurait la force de la soutenir.

– Mais le procès-verbal? dit le commissaire.

– Il est à peu près fini.

– Il faut que l'accusé le signe

– Il le signera dans sa prison.

– Oui! oui! s'écria Jacquemin, dans la prison je signerai tout ce que vous voudrez.

– C'est bien! fit le commissaire de police.

– Gendarmes! emmenez cet homme, dit M. Ledru.

– Ah! merci, monsieur Ledru, merci, dit Jacquemin avec l'expression d'une profonde reconnaissance.

Et, prenant lui-même les deux gendarmes par le bras, il les entraîna vers le haut de l'escalier avec une force surhumaine.

Cet homme parti, le drame était parti avec lui. – Il ne restait plus dans la cave que deux choses hideuses à voir un cadavre sans tête et une tête sans corps.

Je me penchai à mon tour vers M. Ledru.

– Monsieur, lui dis-je, m'est-il permis de me retirer, tout en demeurant à votre disposition pour la signature du procès-verbal?

– Oui, monsieur, mais aune condition.

– Laquelle?

– C'est que vous viendrez signer le procès-verbal chez moi.

– Avec le plus grand plaisir, monsieur, mais quand cela?

– Dans une heure à peu près. Je vous montrerai ma maison; elle a appartenu à Scarron, cela vous intéressera.

– Dans une heure, monsieur, je serai chez vous.

Je saluai, et je remontai l'escalier à mon tour; arrivé aux plus hauts degrés, je jetai un dernier coup d'oeil dans la cave.

Le docteur Robert, sa chandelle à la main, écartait les cheveux de la tête: c'était celle d'une femme encore belle, autant qu'on pouvait en juger, car les yeux étaient fermés, les lèvres contractées et livides.

– Cet imbécile de Jacquemin! dit-il, – soutenir qu'une tête coupée peut parler; – à moins qu'il n'ait été inventer cela pour faire croire qu'il était fou; – ce ne serait pas si mal joué: il y aurait circonstances atténuantes.

IV LA MAISON DE SCARRON

Une heure après, j'étais chez M. Ledru. Le hasard fit que je le rencontrai dans la cour.

– Ah! dit-il en m'apercevant, vous voilà; tant mieux, je ne suis pas fâché de causer un peu avec vous avant de vous présenter à nos convives, car vous dînez avec nous, n'est-ce pas?

– Mais, monsieur, vous m'excuserez.

– Je n'admets pas d'excuses, vous tombez sur un jeudi; tant pis pour vous: le jeudi, c'est mon jour: tout ce qui entre chez moi le jeudi m'appartient en pleine propriété. Après le dîner, vous serez libre de rester ou de partir. Sans l'événement de tantôt, vous m'auriez trouvé à table, attendu que je dîne invariablement à deux heures. Aujourd'hui, par extraordinaire, nous dînerons à trois heures et demie ou quatre. Pyrrhus que vous voyez, – et M. Ledru me montrait un magnifique molosse, – Pyrrhus a profité de l'émotion de la mère Antoine pour s'emparer du gigot: c'était son droit, de sorte qu'on a été obligé d'en aller chercher un autre chez le boucher. Je disais que cela me donnerait le temps, non-seulement de vous présenter à mes convives, mais encore celui de vous donner sur eux quelques renseignements.

– Quelques renseignements?

– Oui, ce sont des personnages qui, comme ceux du *Barbier de Séville* et de *Figaro*, ont besoin d'être précédés d'une certaine explication sur le costume et le caractère; mais commençons d'abord par la maison.

– Vous m'avez dit, je crois, monsieur, qu'elle avait appartenu à Scarron?

– Oui, c'est ici que la future épouse du roi Louis XIV, en attendant qu'elle amusât l'homme inamusable, soignait le pauvre cul-de-jatte, son premier mari. Vous verrez sa chambre.

– A madame de Maintenon?

– Non, à madame Scarron; – ne confondons point: la chambre de madame de Maintenon est à Versailles ou à Saint-Cyr. – Venez.

Nous montâmes un grand escalier, et nous nous trouvâmes dans un corridor donnant sur la cour.

– Tenez, me dit M. Ledru, voilà qui vous touche, monsieur le poète; c'est du plus pur Phébus qui se parlât en 1650.

– Ah! ah! la carte du Tendre.

– Aller et retour, tracée par Scarron et annotée de la main de sa femme; rien que cela.

En effet, deux cartes tenaient les entre-deux des fenêtres.

Elles étaient tracées à la plume, sur une grande feuille de papier collée sur carton.

– Vous voyez, continua M. Ledru, ce grand serpent bleu, c'est le fleuve du Tendre; ces petits colombiers, ce sont les hameaux Petits-Soins, Billets-Doux, Mystère. Voilà l'auberge du Désir, la vallée des Douceurs, le pont des Soupirs, la forêt de la Jalousie, toute peuplée de monstres comme celle d'Armide. Enfin, au milieu du lac où le fleuve prend sa source, voici le palais du Parfait-Contentement: c'est le terme du voyage, le but de la course.

– Diable! que vois-je là, un volcan?

– Oui; il bouleverse parfois le pays. C'est le volcan des Passions.

– Il n'est pas sur la carte de mademoiselle de Scudéry?

– Non. C'est une invention de madame Paul Scarron; – et d'une.

– L'autre?

– L'autre, c'est le Retour. Vous le voyez, le fleuve déborde; il est grossi par les larmes de ceux qui suivent ses rives. Voici les hameaux de l'Ennui, l'auberge des Regrets, l'île du Repentir. C'est on ne peut plus ingénieux.

– Est-ce que vous aurez la bonté de me laisser copier cela?

– Ah! tant que vous voudrez. Maintenant, voulez-vous voir la chambre de madame Scarron?

– Je crois bien!

– La voici.

M. Ledru ouvrit une porte; il me fit passer devant lui.

– C'est aujourd'hui la mienne; – mais, à part les livres dont elle est encombrée, – je vous la donne pour telle qu'elle était du temps de son illustre propriétaire: – c'est la même alcôve, le même lit, les mêmes meubles; ces cabinets de toilette étaient les siens.

– Et la chambre de Scarron?

– Oh! la chambre de Scarron était à l'autre bout du corridor; mais, quant à celle là, il faudra vous en priver; – on n'y entre pas: c'est la chambre secrète, le cabinet de Barbe-Bleue.

– Diable!

– C'est comme cela. – Moi aussi j'ai mes mystères, tout maire que je suis; – mais venez, – je vais vous montrer autre chose.

M. Ledru marcha devant moi; nous descendîmes l'escalier, et nous entrâmes au salon.

Comme tout le reste de la maison, ce salon avait un caractère particulier. Sa tenture était un papier dont il eût été difficile de déterminer la couleur primitive; tout le long de la muraille régnait un double rang de fauteuils, bordé d'un rang de chaises, le tout en vieille tapisserie; de place en place, des tables de jeu et des guéridons; puis, au milieu de tout cela, comme le Léviathan au milieu des poissons de l'Océan, un gigantesque bureau, s'étendant de la muraille, où il appuyait une de ses extrémités, jusqu'au tiers du salon, bureau tout couvert de livres, de brochures, de journaux, au milieu desquels dominait comme un roi le *Constitutionnel*, lecture favorite de M. Ledru.

Le salon était vide, les convives se promenaient dans le jardin, que l'on découvrait dans toute son étendue à travers les fenêtres.

M. Ledru alla droit à son bureau, et ouvrit un immense tiroir, dans lequel se trouvait une foule de petits paquets semblables à des paquets de graines. Les objets que renfermait ce tiroir étaient renfermés eux-mêmes dans des papiers étiquetés.

– Tenez, me dit-il, voilà encore pour vous, l'homme historique, quelque chose de plus curieux que la carte du Tendre. C'est une collection de reliques, non pas de saints, mais de rois.

En effet, chaque papier enveloppait un os, des cheveux ou de la barbe. – Il y avait une rotule de Charles IX, le pouce de François Ier, un fragment du crâne de Louis XIV, une côte de Henri II, une vertèbre de Louis XV, de la barbe de Henri IV et des cheveux de Louis XIII. Chaque roi avait fourni son échantillon, et de tous ces os on eût pu recomposer à peu de chose près un squelette qui eût parfaitement représenté celui de la monarchie française, auquel depuis longtemps manquent les ossements principaux.

Il y avait en outre une dent d'Abeilard et une dent d'Héloïse, deux blanches incisives, qui, du temps où elles étaient recouvertes par leurs lèvres frémissantes, – s'étaient peut-être rencontrées dans un baiser.

D'où venait cet ossuaire?

M. Ledru avait présidé à l'exhumation des rois à Saint-Denis, et il avait pris dans chaque tombeau ce qui lui avait plu.

M. Ledru me donna quelques instants pour satisfaire ma curiosité; puis, voyant que j'avais à peu près passé en revue toutes ses étiquettes:

– Allons, me dit-il, c'est assez nous occuper des morts, passons un peu aux vivants.

Et il m'emmena près d'une des fenêtres par lesquelles, je l'ai dit, la vue plongeait dans le jardin.

– Vous avez là un charmant jardin, lui dis-je.

– Jardin de curé, avec son quinconce de tilleuls, sa collection de dahlias et de rosiers, ses berceaux de vignes et ses espaliers de pêcheurs et d'abricotiers: – vous verrez tout cela; – mais, pour le moment, occupons-nous, non pas du jardin, mais de ceux qui s'y promènent.

– Ah! dites-moi d'abord qu'est-ce que c'est que ce M. Alliette, dit *Etteilla* par anagramme, qui demandait si l'on voulait savoir son âge véritable, ou seulement l'âge qu'il semblait avoir; – il me semble qu'il paraît à merveille les soixante-quinze ans que vous lui avez donnés.

– Justement, me répondit M. Ledru. – Je comptais commencer par lui. Avez-vous lu Hoffmann?

– Oui... Pourquoi?

– Eh bien! c'est un homme d'Hoffmann. Toute la vie, il a cherché à appliquer les cartes et les nombres à la divination de l'avenir; tout ce qu'il possède passe à la loterie, à laquelle il a commencé par gagner un terne, et à laquelle il n'a jamais gagné depuis. Il a connu Cagliostro et le comte de Saint-Germain: il prétend être de leur famille, avoir comme eux le secret de l'élixir de longue vie. Son âge réel, si vous le lui demandez, est de deux cent soixante-quinze ans: il a d'abord vécu cent ans, sans infirmités, du règne de Henri II au règne de Louis XIV; puis, grâce à son secret, tout en mourant aux yeux du vulgaire, il a accompli trois autres révolutions de cinquante ans chacune. Dans ce moment, il recommence la quatrième, et n'a par conséquent que vingt-cinq ans. Les deux cent cinquante premières années ne comptent plus que comme mémoire. Il vivra ainsi, et il le dit tout haut, jusqu'au jugement dernier. Au quinzième siècle, on eût brûlé Alliette, et on eût eu tort; aujourd'hui on se contente de le plaindre, et on a tort encore. Alliette est l'homme le plus heureux de la terre; il ne parle que tarots, cartes, sortilèges, sciences égyptiennes de Thot, mystères isiaques. Il publie sur tous ces sujets de petits livres que personne ne lit, et que cependant un libraire, aussi fou que lui, édite sous le pseudonyme, ou plutôt sous l'anagramme d'*Etteilla*; il a toujours son chapeau plein de brochures. Tenez, voyez-le; il le tient sous son bras, tant il a peur qu'on ne lui prenne ses précieux livres. Regardez l'homme, regardez le visage, regardez l'habit, et voyez comme la nature est toujours harmonieuse, et combien exactement le chapeau va à la tête, l'homme à l'habit, le pourpoint au moule, comme vous dites, vous autres romantiques.

Effectivement, rien n'était plus vrai. J'examinai Alliette: il était vêtu d'un habit gras, poudreux, râpé, taché; son chapeau, à bords luisants comme du cuir verni, s'élargissait démesurément par le haut; il portait une culotte de ratine noire, des bas noirs ou plutôt roux, et des souliers arrondis comme ceux des rois sous lesquels il prétendait avoir reçu la naissance.

Quant au physique, c'était un gros petit homme, trapu, figure de sphinx, éraillé, large bouche privée de dents, indiquée par un rictus profond, avec des cheveux rares, longs et jaunes, voltigeant comme une auréole autour de sa tête.

– Il cause avec l'abbé Moulle, dis-je à M. Ledru, celui qui vous accompagnait dans notre expédition de ce matin, expédition sur laquelle nous reviendrons, n'est-ce pas?

– Et pourquoi y reviendrons-nous? me demanda M. Ledru en me regardant curieusement.

– Parce que, excusez-moi, mais vous avez paru croire à la possibilité que cette tête ait parlé.

– Vous êtes physionomiste. Eh bien! c'est vrai, j'y crois; oui, nous reparlerons de tout cela, et, si vous êtes curieux d'histoires de ce genre, vous trouverez ici à qui parler. Mais passons à l'abbé Moulle.

– Ce doit être, interrompis-je, un homme d'un commerce charmant; la douceur de sa voix, quand il a répondu à l'interrogatoire du commissaire de police, m'a frappé.

– Eh bien! cette fois encore, vous avez deviné juste. Moulle est un ami à moi depuis quarante ans, et il en a soixante: vous le voyez, il est aussi propre et aussi soigné qu'Alliette est râpé, gras et sale; c'est un homme du monde au premier degré, jeté fort avant dans la société du faubourg Saint-Germain; c'est lui qui marie les fils et les filles des pairs de France; ces mariages sont pour lui l'occasion de prononcer de petits discours que les parties contractantes font imprimer et conservent précieusement dans la famille. Il a failli être évêque de Clermont. Savez-vous pourquoi il ne l'a pas été? parce qu'il a été autrefois ami de Cazotte; parce que, comme Cazotte enfin, il croit à l'existence des esprits supérieurs et inférieurs, des bons et des mauvais génies: comme Alliette, il fait collection de livres. Vous trouverez chez lui tout ce qui a été écrit sur les visions et sur les apparitions, sur les spectres, les larves, les revenants. Quoiqu'il parle difficilement, excepté entre amis, de toutes ces choses qui ne sont point tout à fait orthodoxes, en somme, c'est un homme convaincu, mais

discret, qui attribue tout ce qui arrive d'extraordinaire dans ce monde à la puissance de l'enfer ou à l'intervention des intelligences célestes. Vous voyez, il écoute en silence ce que lui dit Alliette, semble regarder quelque objet que son interlocuteur ne voit pas, et auquel il répond de temps en temps par un mouvement des lèvres ou un signe de tête. Parfois, au milieu de nous, il tombe tout à coup dans une sombre rêverie, frissonne, tremble, tourne la tête, va et vient dans le salon. Dans ce cas, il faut le laisser faire; il serait dangereux peut-être de le réveiller, je dis le réveiller, car alors je le crois en état de somnambulisme. D'ailleurs, il se réveille tout seul, et, vous le verrez, dans ce cas il a le réveil charmant.

– Oh! mais, dites donc, fis-je à M. Ledru, il me semble qu'il vient d'évoquer un de ces esprits dont vous parliez tout à l'heure?

Et je montrai du doigt à mon hôte un véritable spectre ambulante qui venait rejoindre les deux causeurs, et qui posait avec précaution son pied entre les fleurs sur lesquelles il semblait pouvoir marcher sans les courber.

– Celui-ci, me dit-il, c'est encore un ami à moi, le chevalier Lenoir...

– Le créateur du musée des Petits-Augustins?..

– Lui-même. Il meurt de chagrin de la dispersion de son musée, pour lequel il a, en 92 et 94, dix fois manqué d'être tué. La Restauration, avec son intelligence ordinaire, l'a fait fermer, – avec ordre de rendre les monuments aux édifices auxquels ils appartenaient et aux familles qui avaient des droits pour les réclamer. – Malheureusement, la plupart des monuments étaient détruits, la plupart des familles étaient éteintes, de sorte que les fragments les plus curieux de notre antique sculpture, et par conséquent de notre histoire, ont été dispersés, perdus. C'est ainsi que tout s'en va de notre vieille France; il ne restait plus que ces fragments, et de ces fragments, il ne restera bientôt plus rien; et quels sont ceux qui détruisent? ceux-là même qui auraient le plus d'intérêt à la conservation.

Et M. Ledru, tout libéral qu'il était, comme on disait à cette époque, poussa un soupir.

– Sont-ce tous vos convives? demandai je à M. Ledru.

– Nous aurons peut-être le docteur Robert. Je ne vous dis rien de celui-là, je présume que vous l'avez jugé. C'est un homme qui a toute sa vie expérimenté sur la machine humaine, comme il eût fait sur un mannequin, sans se douter que cette machine avait une âme pour comprendre les douleurs, et des nerfs pour les ressentir. C'est un bon vivant qui a fait un grand nombre de morts. Celui-là, heureusement pour lui, ne croit pas aux revenants. C'est un esprit médiocre qui pense être spirituel parce qu'il est bruyant, philosophe parce qu'il est athée; c'est un de ces hommes que l'on reçoit, non pour les recevoir, mais parce qu'ils viennent chez vous. Quant à aller les chercher là où ils sont, on n'en aurait jamais l'idée.

– Oh! monsieur, comme je connais cette espèce-là!

– Nous devons avoir encore un autre ami à moi, plus jeune seulement qu'Alliette, que l'abbé Moulle et que le chevalier Lenoir, qui tient tête à la fois à Alliette sur la cartomancie, à Moulle sur la démonologie, au chevalier Lenoir sur les antiquités; une bibliothèque vivante, un catalogue relié en peau de chrétien, que vous devez connaître vous-même.

– Le bibliophile Jacob?

– Justement.

– Et il ne viendra pas?

– Il n'est pas venu du moins, et, comme il sait que nous dînons à deux heures ordinairement, et qu'il va être quatre heures, il n'y a pas de probabilité qu'il nous arrive. – Il est à la recherche de quelque bouquin imprimé à Amsterdam en 1570, édition *princeps* avec trois fautes de typographie, une à la première feuille, une à la septième, une à la dernière.

En ce moment on ouvrit la porte du salon, et la mère Antoine parut.

– Monsieur est servi, annonça-t-elle.

– Allons, messieurs, dit M. Ledru en ouvrant à son tour la porte du jardin, à table, à table!

Puis, se retournant vers moi:

– Maintenant, me dit-il, il doit y avoir encore quelque part dans le jardin, outre les convives que vous voyez et dont je vous ai fait l'historique, un convive que vous n'avez pas vu et dont je ne vous ai pas parlé. Celui-là est trop détaché des choses de ce monde pour avoir entendu le grossier appel que je viens de faire, et auquel, vous le voyez, se rendent tous nos amis. Cherchez, cela vous regarde; quand vous aurez trouvé son immatérialité, sa transparence, *eine Ercheinung*, comme disent les Allemands, vous vous nommerez, vous essayerez de lui persuader qu'il est bon de manger quelquefois, ne fût-ce que pour vivre; vous lui offrirez votre bras et vous nous l'amènerez; allez.

J'obéis à M. Ledru, devinant que le charmant esprit que je venais d'apprécier en quelques minutes me réservait quelque agréable surprise, et je m'avançai dans le jardin en regardant tout autour de moi.

L'investigation ne fut pas longue, et j'aperçus bientôt ce que je cherchais.

C'était une femme assise à l'ombre d'un quinconce de tilleuls, et dont je ne voyais ni le visage ni la taille: le visage, parce qu'il était tourné du côté de la campagne; la taille, parce qu'un grand châle l'enveloppait.

Elle était toute vêtue de noir.

Je m'approchai d'elle sans qu'elle fût un mouvement. Le bruit de mes pas ne semblait point parvenir à son oreille: on eût dit une statue.

Au reste, tout ce que j'aperçus de sa personne était gracieux et distingué.

De loin j'avais déjà vu qu'elle était blonde. Un rayon de soleil, qui passait à travers la feuillée des tilleuls, jouait sur sa chevelure et en faisait une auréole d'or. De près, je pus remarquer la finesse de ses cheveux, qui eussent rivalisé avec ces fils de soie que les premières brises de l'automne détachent du manteau de la Vierge; son cou, un peu trop long peut être, charmante exagération qui est presque toujours une grâce, si elle n'est point une beauté; son cou s'arrondissait pour aider sa tête à s'appuyer sur sa main droite, dont le coude s'appuyait lui-même au dossier de la chaise, tandis que son bras gauche pendait à côté d'elle, tenant une rose blanche du bout de ses doigts effilés. Cou arrondi comme celui d'un cygne, main repliée, bras pendants, tout cela était de la même blancheur mate; – on eût dit un marbre de Paros, sans veines à sa surface, sans poulx à l'intérieur; la rose qui commençait à se faner était plus colorée et plus vivante que la main qui la tenait.

Je la regardai un instant, et, plus je la regardais, plus il me semblait que ce n'était point un être vivant que j'avais devant les yeux.

J'en étais arrivé à douter qu'en lui parlant elle se retournât. Deux ou trois fois ma bouche s'ouvrit et se referma sans avoir prononcé une parole.

Enfin je me décidai.

– Madame, lui dis-je.

Elle tressaillit, se retourna, me regarda avec étonnement, comme fait quelqu'un qui sort d'un rêve et qui rappelle ses idées.

Ses grands yeux noirs fixés sur moi, – avec ces cheveux blonds que j'ai décrits, elle avait les sourcils et les yeux noirs, – ses grands yeux noirs, fixés sur moi, avaient une expression étrange.

Pendant quelques secondes, nous demeurâmes sans nous parler, – elle me regardant, moi l'examinant.

C'était une femme de trente-deux à trente-trois ans, qui avait dû être d'une merveilleuse beauté avant que ses joues se fussent creusées, avant que son teint eût pâli; – au reste, je la trouvai parfaitement belle ainsi, avec son visage nacré et du même ton que sa main, sans aucune nuance d'incarnat, ce qui faisait que ses yeux semblaient de jais, ses lèvres de corail.

– Madame, répétai-je, M. Ledru prétend qu'en vous disant que je suis l'auteur d'*Henri III*, de *Christine* et d'*Antony*, vous voudrez bien me tenir pour présenté, et accepter mon bras jusqu'à la salle à manger.

– Pardon, monsieur, dit-elle, vous êtes là depuis un instant, n'est-ce pas? – Je vous ai senti venir, mais je ne pouvais pas me retourner; cela m'arrive quelquefois quand je regarde de certains côtés. Votre voix a rompu le charme, donnez-moi donc votre bras, et allons.

Elle se leva et passa son bras sous le mien; mais à peine, quoiqu'elle ne parût nullement se contraindre, sentis-je la pression de ce bras. On eût dit une ombre qui marchait à côté de moi.

Nous arrivâmes à la salle à manger sans avoir dit ni l'un ni l'autre un mot de plus.

Deux places étaient réservées à la table.

Une à la droite de M. Ledru pour elle.

Une en face d'elle pour moi.

V

LE SOUFFLET DE CHARLOTTE CORDAY

Ainsi que tout ce qui était chez M. Ledru, cette table avait son caractère.

C'était un grand fer à cheval appuyé aux fenêtres du jardin, laissant les trois quarts de l'immense salle libres pour le service. Cette table pouvait recevoir vingt personnes, sans qu'aucune fût gênée; on y mangeait toujours, soit que M. Ledru eût, un, deux, quatre, dix, vingt convives; soit qu'il mangeât seul: ce jour-là nous étions six seulement, et nous en occupions le tiers à peine.

Tous les jeudis, le menu était le même. M. Ledru pensait que, pendant les huit jours écoulés, les convives avaient pu manger autre chose soit chez eux, soit chez les autres hôtes qui les avaient conviés. On était donc sûr de trouver chez M. Ledru, tous les jeudis, le potage, le boeuf, un poulet à l'estragon, un gigot rôti, des haricots et une salade.

Les poulets se doublaient ou se triplaient selon les besoins des convives.

Qu'il y eût peu, point, ou beaucoup de monde, M. Ledru se tenait toujours à l'un des bouts de la table, le dos au jardin, le visage vers la cour. Il était assis dans un grand fauteuil incrusté depuis dix ans à la même place; – là il recevait, des mains de son jardinier Antoine, converti, comme maître Jacques, en valet de pied, outre le vin ordinaire, quelques bouteilles de vieux bourgogne qu'on lui apportait avec un respect religieux, et qu'il débouchait et servait lui-même à ses convives avec le même respect et la même religion.

Il y a dix-huit ans, on croyait encore à quelque chose; dans dix ans, on ne croira plus à rien, pas même au vin vieux.

Après le dîner, on passait au salon pour le café.

Le dîner s'écoula comme s'écoule un dîner, à louer la cuisinière, à vanter le vin. – La jeune femme seule ne mangea que quelques miettes de pain, ne but qu'un verre d'eau, et ne prononça pas une seule parole.

Elle me rappelait cette goule des *Mille et une Nuits* qui se mettait à table comme les autres, mais seulement pour manger quelques grains de riz avec un cure-dents.

Après le dîner, comme d'habitude, on passa au salon.

Ce fut naturellement à moi à donner le bras à notre silencieuse convive. Elle fit vers moi la moitié du chemin pour le prendre. C'était toujours la même mollesse dans les mouvements, la même grâce dans la tournure, je dirai presque la même impalpabilité dans les membres.

Je la conduisis à une chaise longue où elle se coucha.

Deux personnes avaient, pendant que nous dînions, été introduites au salon.

C'étaient le docteur et le commissaire de police.

Le commissaire de police venait nous faire signer le procès-verbal que Jacquemin avait déjà signé dans sa prison.

Une légère tache de sang se faisait remarquer sur le papier.

Je signai à mon tour, et en signant:

– Qu'est-ce que cette tache? demandai-je; et ce sang vient-il de la femme ou du mari?

– Il vient, me répondit le commissaire, de la blessure que le meurtrier avait à la main et qui continue de saigner sans qu'on puisse arrêter le sang.

– Comprenez-vous, monsieur Ledru, dit le docteur, que cette brute-là persiste à affirmer que la tête de sa femme lui a parlé?

– Et vous croyez la chose impossible, n'est-ce pas, docteur?

– Parbleu!

– Vous croyez même impossible que les yeux se soient rouverts?

– Impossible.

– Vous ne croyez pas que le sang, interrompu dans sa fuite par cette couche de plâtre qui a bouché immédiatement toutes les artères et tous les vaisseaux, ait pu rendre à cette tête un moment de vie et de sentiment?

– Je ne crois pas.

– Eh bien! dit M. Ledru, moi je le crois.

– Moi aussi, dit Alliette.

– Moi aussi, dit l'abbé Moulle.

– Moi aussi, dit le chevalier Lenoir.

– Moi aussi, dis je.

Le commissaire de police et la dame pâle seuls ne dirent rien: l'un sans doute parce que la chose ne l'intéressait point assez, l'autre peut-être parce que la chose l'intéressait trop.

– Ah! si vous êtes tous contre moi, vous aurez raison. Seulement, si un de vous était médecin...

– Mais, docteur, dit M. Ledru, vous savez que je le suis à peu près.

– En ce cas, dit le docteur, vous devez savoir qu'il n'y a plus de douleur là où il n'y a plus de sentiment, et que le sentiment est détruit par la section de la colonne vertébrale.

– Et qui vous a dit cela? demanda M. Ledru.

– La raison, parbleu!

– Oh! la bonne réponse. Est-ce que ce n'est pas aussi la raison qui disait aux juges qui ont condamné Galilée que c'était le soleil qui tournait et la terre qui restait immobile? La raison est une sottise, mon cher docteur. Avez-vous fait des expériences vous-même sur des têtes coupées?

– Non, jamais.

– Avez-vous lu les dissertations de Sommering? avez-vous lu les procès-verbaux du docteur Sue? avez-vous lu les protestations d'Oelcher?

– Non.

– Ainsi, vous croyez, n'est-ce pas, sur le rapport de M. Guillotin, que sa machine est le moyen le plus sûr, le plus rapide et le moins douloureux de terminer la vie?

– Je le crois.

– Eh bien! vous vous trompez, mon cher ami, voilà tout.

– Ah! par exemple!

– Écoutez, docteur, puisque vous avez fait un appel à la science, je vais vous parler science; et aucun de nous, croyez-le bien, n'est assez étranger à ce genre de conversation pour n'y point prendre part.

Конец ознакомительного фрагмента.

Текст предоставлен ООО «ЛитРес».

Прочитайте эту книгу целиком, [купив полную легальную версию](#) на ЛитРес.

Безопасно оплатить книгу можно банковской картой Visa, MasterCard, Maestro, со счета мобильного телефона, с платежного терминала, в салоне МТС или Связной, через PayPal, WebMoney, Яндекс.Деньги, QIWI Кошелек, бонусными картами или другим удобным Вам способом.